

Catalogue des programmes et services touristiques





If you would like this information in another official language, call us.
English

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.
French

Kĩspin ki nitawih̄tĩn ē nĩhĩyawih̄k ōma ācimōwin, tipwāsinān.
Cree

Tłıchų yatı k'ě'ě. Dı wegodi newq dè, gots'ō gone. de.
Tłıchų

ʔerih̄tl'ís Dēne Sųlíné yatı t'a huts'elkēr xa beyáyatı theʔą ʔat'e, nuwe ts'ēn yółtı.
Chipewyan

Edı gondı dehghá got'ıe zhaté k'ě'ě edat'éh enahddhę nıde naxets'ě edahłı.
South Slavey

K'áhshó got'ıne xədə k'ě hederı ʔedłhtl'é yerınıwę ní dé dúle.
North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijāhch'uu zhit yinothan jı', diits'āt ginohkhii.
Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.
Inuvialuktun

Ĉ'bdĠ 00'bbΔĊ ΛϱLJΔRĊ Δɔ'0ĠĊĊ'bb'LLĠ0b, ɔ'ēĊ0'ɔĊ ɔ'bbĊ'ē'bbĠ0Ċ.
Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.
Inuinnaqtun

Aboriginal Languages Secretariat: 867-767-9346 ext. 71037
Francophone Affairs Secretariat: 867-767-9343

Government of Northwest Territories Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Catalogue des programmes et services touristiques (2018-2019 à 2020-2021)

Le présent catalogue est publié par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Il offre un résumé des programmes et services offerts par le Ministère et l'organisme ténois de marketing touristique, Tourisme TNO.

Le MITI et Tourisme TNO administrent des programmes et des services très utiles aux entreprises touristiques, notamment des possibilités de commercialisation et de promotion, de l'aide financière pour le développement de produits, des occasions de partenariat avec Parcs TNO et diverses activités de formation.

Les exploitants actuels ou potentiels sont invités à consulter le catalogue pour trouver des possibilités qui correspondent à leurs besoins. Une brève description est fournie pour chaque programme, ainsi que des coordonnées et des précisions sur l'organisme responsable de la mise en œuvre.

Seuls les programmes et services directement fournis par le Ministère et Tourisme TNO sont inclus dans le catalogue. Les exploitants de l'industrie touristique peuvent tirer profit de nombreux autres programmes et services dont ne fait pas mention le présent catalogue. Les exploitants d'entreprises touristiques sont invités à communiquer avec les agents régionaux de développement touristique du MITI pour vérifier les autres possibilités qui s'offrent à eux.



Table des matières

Financement pour le développement et la commercialisation des produits

Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques	4
Programme des champions du tourisme autochtone	5
Programme de coordination du tourisme communautaire	5
Programme communautaire de contribution à l'infrastructure touristique	6
Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE)	7

Perfectionnement des compétences

Fonds de formation touristique	8
Programme de mentorat pour entreprises touristiques	9
NorthernMost Host	9
Bienvenue aux TNO	10
Programme de mentorat en tourisme pour les jeunes	10
Normes pour la création, la stabilisation et l'expansion commerciale	11
Interprétation culturelle	12
Formation en sécurité maritime	12
Gestion des risques	13
Créer son entreprise touristique	13

Perfectionnement des compétences ou manuel d'auto-apprentissage

Développement de produits touristiques	14
Planification des activités touristiques	14
Commercialisation touristique	15

Manuel d'auto-apprentissage sur le perfectionnement des compétences

Conditionnement des produits	16
------------------------------------	----

Réseaux sociaux

Renseignements sur les réseaux sociaux	16
--	----

Annuaire commercial

Annuaire commercial dans le secteur du tourisme (électronique ou imprimé)	17
---	----

Publicité sur Internet

Site Web tnospectaculaire	18
---------------------------------	----

Salons et expositions	18
-----------------------------	----

Événements et congrès

Rendez-vous Canada (RVC)	19
Conférence et assemblée générale annuelle (AGA) de Tourisme TNO	19

Voyages d'information

Industrie du voyage	20
Médias	20

Publicité coopérative

Programme de publicité coopérative	21
--	----

Web et médias sociaux

Blogue de promotion en ligne	21
Promotions sur les médias sociaux	22

Plateforme logistique et centre d'appels et d'information

Plateforme logistique et centre d'appels	23
Promotions sur le Web et les médias sociaux	23

Photo de couverture : Martina Gebrovska/Blachford Lake Lodge/Tourisme TNO

Financement pour le développement et la commercialisation des produits

Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques

Description

Le programme aide les entreprises touristiques à améliorer ou à développer leurs produits et leur fonctionnement pour répondre aux futures demandes du marché. Le demandeur doit investir 15 % de ses capitaux propres pour contribuer à couvrir les coûts admissibles du projet. L'apport de compétences peut être pris en compte dans cet investissement.

Le programme appuie trois priorités de financement :

- la planification d'activités et l'aide à la transition;
- le développement de nouveaux produits ou l'amélioration de produits existants;
- l'aide à la commercialisation adaptée aux entreprises touristiques.

Critères d'admissibilité

Il faut satisfaire à au moins un des critères suivants pour présenter une demande en vertu de ce programme, soit :

- être une entreprise légalement inscrite aux TNO et habilitée à y exercer des activités;
- être une société en règle et inscrite aux TNO;
- être un organisme de développement économique aux TNO;
- être un organisme autochtone aux TNO;
- avoir l'intention de lancer une entreprise qui accordera une place importante au tourisme culturel autochtone;
- représenter un groupe d'entreprises ou d'exploitations distinctes comptant développer des forfaits touristiques immédiatement commercialisables.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez : <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-de-diversification-et-de-commercialisation-des-produits-touristiques>

Martina Gebrovská/
Blachford Lake Lodge/Tourisme TNO

Programme des champions du tourisme autochtone

Description

Le programme des champions du tourisme autochtone vise à développer un réseau d'Autochtones aux TNO qui ont les compétences et la passion nécessaires pour stimuler et mobiliser collectivités et organismes afin qu'ils envisagent le tourisme comme un vecteur d'amélioration des conditions économiques, culturelles et environnementales.

Les champions sélectionnés agissent à titre de ressource dans les petites collectivités des Territoires du Nord-Ouest (TNO) afin d'élaborer, d'élargir et d'améliorer les produits et les initiatives touristiques autochtones authentiques.

Ils pourraient notamment organiser des ateliers ou des séminaires, proposer des formations, informer les entreprises touristiques autochtones sur les services et le financement existant, et collaborer avec les entreprises et les gouvernements locaux ainsi que l'industrie touristique.

Critères d'admissibilité

L'admissibilité au programme vise notamment les résidents des TNO d'ascendance autochtone (Premières Nations, Inuits ou Métis) qui sont nés dans une collectivité ténosienne et qui y résident.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez :

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-des-champions-du-tourisme-autochtone>

Programme de coordination du tourisme communautaire

Description

Le programme de coordination du tourisme communautaire fournit de l'aide financière aux organisations homologuées qui souhaitent embaucher des coordonnateurs en tourisme communautaire chargés de commercialiser des produits et des forfaits touristiques durables et compétitifs dans les petites collectivités des TNO.

Les coordonnateurs en tourisme communautaire travaillent directement avec les exploitants d'entreprises touristiques et d'autres organismes qui appuient le tourisme dans les collectivités pour créer, améliorer et offrir des produits et des forfaits touristiques locaux qui pourront être promus auprès des visiteurs de la collectivité.

Le coordonnateur en tourisme communautaire constitue un « guichet unique » pour les visiteurs, les exploitants d'entreprises touristiques, les médias et la collectivité pour tout ce qui a trait au tourisme et aux occasions d'affaires afférentes.



Financement pour le développement et la commercialisation des produits

Critères d'admissibilité

Sont admissibles au programme les organisations de collectivités des Territoires du Nord-Ouest sous contrôle communautaire ou les organes de gouvernance, notamment les :

- Conseils municipaux
- Conseils de bande
- Administrations communautaires
- Organismes de revendications territoriales
- Sociétés de développement économique communautaire et d'investissement
- Chambres de commerce

Les organisations admissibles doivent investir 30 % des capitaux propres.

Les organisations privées ou à but lucratif ne sont pas admissibles.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez : www.itl.gov.nt.ca/en/services/community-tourism-coordinator-program

Programme communautaire de contribution à l'infrastructure touristique

Description

Le programme communautaire de contribution à l'infrastructure touristique fournit du financement aux organismes publics et aux organisations non gouvernementales communautaires afin d'appuyer des projets d'infrastructure à la fois nouveaux et novateurs. Les projets doivent soutenir le tourisme à l'échelle des collectivités et faire la promotion des parcs et attraits naturels environnants.

Critères d'admissibilité

Les propositions doivent démontrer les éléments suivants :

- L'organisation ne poursuit aucun but lucratif et agit de façon à bénéficier à l'économie locale et à l'industrie du tourisme dans la collectivité.
- Le projet accroîtra l'attrait exercé par la collectivité auprès des visiteurs.
- Le projet renforce les partenariats entre les groupes communautaires non gouvernementaux et l'industrie touristique privée.

Jason van Bruggen/Tourisme TNO

- Les ressources sont disponibles pour couvrir les coûts de fonctionnement relatifs au projet.
- Le projet doit correspondre au plan de tourisme adopté par la collectivité (s'il n'existe pas de plan de tourisme, le demandeur doit démontrer que la collectivité soutient son projet).
- Le demandeur peut ou pourra avancer 50 % des capitaux propres.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez :

www.itl.gov.nt.ca/CTIC

Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE)

Description

Le PAEDE comporte plusieurs volets auxquels peuvent être admissibles les exploitants d'entreprises touristiques qui tentent d'obtenir du financement. Il offre une aide financière aux entrepreneurs qui envisagent de lancer une entreprise ou qui veulent améliorer leurs capacités ou compétences, ainsi qu'aux collectivités désireuses de développer leurs économies locales.

Critères d'admissibilité

Toutes les entreprises inscrites aux TNO sont admissibles à une aide au titre du volet de soutien aux entrepreneurs du PAEDE. Les demandeurs sont tenus de démontrer la nécessité et la viabilité financière de leur projet, y compris les investissements en actions. Pour obtenir de l'aide au titre du PAEDE, ils doivent montrer que le projet :

- diversifiera l'économie de leur collectivité ainsi que celle des TNO;
- se traduira par la création ou l'expansion d'entreprises aux TNO, à l'appui de l'emploi et d'activités à valeur ajoutée;
- améliorera les connaissances et les compétences en gestion des entreprises;
- permettra de sonder de nouveaux débouchés sectoriels.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez :

<http://www.itl.gov.nt.ca/fr/services/programme-d'appui-aux-entrepreneurs-et-au-developpement-economique-paede>



Yuichi Takasaka/Tourisme TNO



Perfectionnement des compétences

Fonds de formation touristique

Description

Le Fonds de formation touristique peut faciliter le financement d'une formation à court terme (moins de 12 semaines) pour les particuliers et les entreprises dans le secteur du tourisme. L'aide financière doit être approuvée avant le début de la formation.

Les activités de formation admissibles peuvent prendre la forme :

- de cours ou d'ateliers en personne;
- de formation à distance comme les cours en ligne;
- d'une combinaison de cours en personne et de formation à distance.

Une liste prioritaire a été établie pour l'analyse des demandes d'aide financière :

- titulaires d'un permis d'exploitation d'entreprise touristique valide;
- centre d'information touristique non gouvernemental;
- secteur de l'hébergement;
- particuliers, entreprises, groupes, associations touristiques sans but lucratif ou organismes actifs dans le secteur du tourisme.

Critères d'admissibilité

Le Fonds de formation touristique alloue une aide financière à des particuliers ou à des organismes qui en font la demande, quel que soit leur secteur de l'industrie du tourisme aux TNO (à l'exception du secteur de l'aviation).

Les coûts admissibles peuvent comprendre :

- le salaire de l'instructeur et les frais de scolarité;
- le transport par avion ou voie terrestre;
- l'hébergement;
- le matériel pédagogique.

Les coûts sont remboursés sur présentation d'un document justifiant que le demandeur a bien suivi la formation proposée.

Les frais de formation peuvent être remboursés jusqu'à 75 %.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/fonds-de-formation-touristique>

Programme de mentorat pour entreprises touristiques

Description

Ce programme de mentorat permet à des entreprises touristiques (mentorés) de travailler auprès d'exploitants ou de professionnels d'expérience de l'industrie du tourisme (mentors) qui désirent partager leurs connaissances et leur savoir-faire. Ce programme permet aux exploitants touristiques moins expérimentés d'acquérir des compétences précieuses en affaires, en leadership et en réseautage, pour optimiser leur potentiel, connaître du succès et diriger une entreprise prospère. Ce programme est proposé en partenariat avec le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) qui met en relation les mentorés avec des mentors du secteur du tourisme.

Critères d'admissibilité

Les exploitants d'entreprises touristiques (mentorés) doivent répondre aux critères suivants pour être admissibles au programme :

- résider aux Territoires du Nord-Ouest;
- posséder un permis d'exploitation d'entreprise touristique valide ou être une entreprise, un groupe ou un organisme œuvrant dans le secteur du tourisme;
- être légalement autorisé à exploiter une entreprise aux TNO;
- avoir un plan d'activités.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez : www.iti.gov.nt.ca/bmp

NorthernMost Host

Description

NorthernMost Host est un atelier de deux jours axé sur le service à la clientèle, conçu par et pour les TNO, et qui vise à aider le personnel de première ligne à comprendre les attentes des clients, à communiquer plus efficacement, à composer avec les clients exigeants, et à agir comme des ambassadeurs de leur entreprise, de leur collectivité et de leur région.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande. Les cours peuvent être personnalisés en fonction de la région et du temps de formation nécessaire.

Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert à toute personne travaillant dans le secteur du service à la clientèle aux TNO.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :

www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/northernmost-host



Perfectionnement des compétences

Bienvenue aux TNO

Description

Ce programme prend la forme d'un séminaire d'information de trois heures où l'on met l'accent sur l'importance d'offrir un service de grande qualité à chaque client – la clé du succès commercial. De plus, des faits intéressants sur les TNO sont présentés durant le séminaire afin d'aider le personnel affecté au service à la clientèle à répondre aux questions des visiteurs.

Le programme est axé sur les éléments clés d'une formation en service à la clientèle, soit :

- le tourisme aux TNO;
- la qualité du service;
- les collectivités des TNO.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert à toute personne travaillant dans le secteur du service à la clientèle aux TNO.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :

<https://www.facebook.com/events/459822344351106/>

Programme de mentorat en tourisme pour les jeunes

Description

Le Programme de mentorat de l'industrie touristique pour les jeunes offre aux élèves et aux jeunes qui souhaitent œuvrer dans n'importe quel secteur de l'industrie du tourisme l'occasion de travailler auprès de professionnels du milieu expérimentés (les mentors) qui sont prêts à partager leur savoir-faire et leurs connaissances. On encourage les mentors et les stagiaires à présenter des demandes conjointes. Le programme peut toutefois aider à jumeler des étudiants ou de jeunes professionnels TNO à des professionnels expérimentés dans un domaine déterminé (en se fondant sur les intérêts des stagiaires); le mentorat pouvant mener à l'embauche du stagiaire par l'entreprise du mentor.

Martina Gebrovska/
Blachford Lake Lodge/Tourisme TNO

Critères d'admissibilité

Le stagiaire doit répondre aux critères suivants :

- résider aux Territoires du Nord-Ouest;
- être étudiant et être âgé de 14 à 18 ans;

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez : <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-de-mentorat-en-tourisme-pour-les-jeunes>

Normes pour la création, la stabilisation et l'expansion commerciale

Description

Le programme des normes pour la création, la stabilisation et l'expansion commerciale vise à renforcer et à rendre plus compétitive l'industrie touristique dans le nord du Canada.

- La création commerciale concerne les entreprises touristiques qui disposent de tous les permis et assurances nécessaires pour lancer une entreprise en toute légalité.
- La stabilisation commerciale concerne les entreprises touristiques qui fonctionnent depuis au moins deux ans et qui vendent leurs produits et services directement aux visiteurs.
- L'expansion commerciale concerne les entreprises touristiques qui offrent leurs services par l'entremise d'un circuit de distribution externe pour attirer plus de touristes.

Ce programme offre des outils qui permettent aux entreprises touristiques de mettre au point des politiques, de gérer leurs ventes et de se conformer aux normes de services attendues, en plus de mieux comprendre comment le respect de ces normes peut leur permettre d'accéder à de nouveaux circuits de distribution et de commercialisation.

Le MITI organise des ateliers pour l'industrie du tourisme sur demande. Il offre également une plateforme en ligne où les exploitants d'entreprises touristiques peuvent se former à leur rythme et de façon autonome : tradereadynorth.apprendo.io/marketplace/list

Critères d'admissibilité

Les participants au programme doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :

- Avoir une licence valide pour exploiter une entreprise touristique.
- Être une entreprise, un groupe ou un organisme qui se consacre au secteur du tourisme.

Même s'il n'est pas requis d'avoir un plan d'affaires, le fait d'en présenter un constituera un atout.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez les coordonnées des bureaux régionaux du MITI au verso.

Pour avoir plus de détails sur le programme et les dates limites pour présenter une demande, consultez le : www.iti.gov.nt.ca/bmt-ready

Perfectionnement des compétences

Interprétation culturelle

Description

Le programme d'interprétation culturelle propose une formation aux entrepreneurs locaux proposant un éventail de services au public dans les parcs territoriaux des TNO. Ces services comprennent notamment des randonnées d'interprétation dans la nature, des manifestations culturelles et des ateliers d'art et d'artisanat.

Critères d'admissibilité

Tout organisme ou particulier souhaitant bénéficier de ce programme est invité à communiquer avec le bureau local du MITI pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Formation en sécurité maritime

Description

Le programme de formation en sécurité maritime aide les exploitants d'entreprise touristique à se former dans les domaines suivants :

- sécurité nautique;
- prévention de la noyade;
- premiers soins.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert aux exploitants d'entreprise touristique possédant un permis d'exploitation valide aux TNO.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/tourism-training-resources/marinesafety-training>

Pat Kane/Tourisme TNO

Gestion des risques

Description

L'atelier sur la gestion des risques dure une journée et traite de la planification de la sécurité dans l'industrie touristique. Au cours de cet atelier, les participants découvriront :

- la notion de gestion des risques;
- l'importance de la planification de la gestion des risques pour assurer l'excellence des prestations à la clientèle;
- les divers éléments d'un plan sur la gestion des risques, notamment les documents administratifs; les politiques, les pratiques et les procédures sur le terrain; et les plans d'intervention d'urgence.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

Critères d'admissibilité

Particuliers, entreprises, groupes, associations touristiques sans but lucratif ou organismes proposant des services dans le secteur du tourisme.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/ressources-de-formation-en-tourisme/formation-sur-la-gestion-des-risques>

Créer son entreprise touristique

Description

Créer son entreprise touristique est un atelier d'initiation visant à inspirer et à informer les entrepreneurs intéressés sur les éléments essentiels pour se lancer dans une telle aventure aux TNO. Les participants découvriront :

- le marché actuel du tourisme et les entreprises ou activités touristiques qui ont le vent en poupe, ainsi que la *Loi sur le tourisme*;
- comment obtenir un permis d'exploitation d'entreprise touristique (obligatoire aux TNO).

Cet atelier vous informera également sur les autres formations existantes dans le domaine, sur les possibilités de financement et sur les aspects commerciaux.

L'atelier dure une journée.

Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux futurs propriétaires ou exploitants d'une entreprise touristique aux TNO.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Perfectionnement des compétences ou manuel d'auto- apprentissage



Bill Braden/Tourisme TNO

Développement de produits touristiques

Description

Cet atelier s'adresse aux exploitants d'entreprises touristiques qui souhaitent créer de nouveaux services ou produits. Il sera utile tant aux entreprises existantes qu'aux futures entreprises touristiques.

Cet atelier permettra aux participants :

- de présenter clairement leur produit touristique;
- de comprendre le marché existant pour ce produit;
- de déterminer les aspects pratiques de leur produit touristique (comment le produit sera livré sur le terrain);
- d'élaborer un plan de développement du produit (y compris d'étudier sa faisabilité);
- d'élaborer un plan financier général.

L'atelier dure une journée.

Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux actuels et futurs propriétaires ou exploitants d'une entreprise touristique.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme et obtenir une copie de ce guide, consultez : <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/tourism-training-resources/%20tourism-product-development>

Planification des activités touristiques

Description

Le manuel sur la planification des activités touristiques permettra aux participants d'élaborer :

- une définition claire des buts et objectifs de l'entreprise;
- une description des produits, visites et forfaits;
- un plan de mise en marché (qui pourra être peaufiné en suivant l'atelier sur la commercialisation des produits touristiques);
- un plan financier.

Le manuel sur la planification des activités touristiques s'utilise en complément du manuel sur le développement de produits touristiques aux TNO.

Cet atelier dure une demi-journée.

Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux actuels et futurs propriétaires ou exploitants d'une entreprise touristique.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme et obtenir une copie de ce guide, consultez :

www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/tourism-business-planning

Commercialisation touristique

Description

Durant cet atelier, les participants découvriront les principaux concepts de la commercialisation touristique et auront l'occasion d'essayer différents exercices qui les aideront à trouver les caractéristiques uniques d'un produit touristique en vue de le vendre sur le marché. Les outils utilisés pendant l'atelier peuvent vous servir dans votre quotidien de professionnel de la commercialisation, pour créer des publicités, des brochures, des sites Web, ou encore du contenu pour les médias sociaux et du voyage.

Cet atelier dure un ou deux jours.

Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux propriétaires et exploitants d'entreprises touristiques ténaises.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme et obtenir une copie de ce guide, consultez :

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/tourismtraining-resources/tourism-marketing>



Paul Smith/Tourisme TNO



Manuel d'auto-apprentissage sur le perfectionnement des compétences

Réseaux sociaux

Jason van Bruggen/Tourisme TNO

Conditionnement des produits

Description

Ce manuel d'auto-apprentissage détaille les étapes pour créer des forfaits et des services touristiques. Il explique ce qu'est le conditionnement (création, avantages et inconvénients, etc.), comment établir des partenariats avec d'autres entreprises, comment diffuser des informations sur le produit et comment en fixer le prix. Le manuel, qui contient des exemples de forfaits, expose également comment élaborer des séjours thématiques (pêche, canot, radeau en eau vive, chasse, randonnée équestre, etc.) selon le lieu de séjour aux TNO. Le contenu du manuel est présenté dans un format simple et pratique, et est complété par des feuilles d'exercices.

Critères d'admissibilité

Ce manuel s'adresse aux propriétaires et exploitants d'entreprises touristiques.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour obtenir une copie de ce guide, consultez : <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/ressources-de-formation-en-tourisme/conditionnement-de-produits-touristiques>

Renseignements sur les réseaux sociaux

Description

Le MITI dispose d'un compte actif sur Facebook et sur Twitter, afin de mieux servir les résidents, les entreprises et les exploitants ténos. L'activité sur ces comptes est encadrée en semaine de 8 h 30 à 17 h. Nous y publions des actualités sur les programmes, les prochaines échéances, et des informations sur les formations et les ateliers proposés.

Twitter:

En français : @Industrie_TNO En anglais : @GNWT_ITI

Pages Facebook des régions :

Beaufort Delta : www.fb.com/GNWT-ITI-Beaufort-Delta

Dehcho : www.fb.com/IndustryTourismInvestmentDehcho

Slave Sud : www.fb.com/Industry.Tourism.Investment.South.Slave

Slave Nord : www.fb.com/IndustryTourismInvestmentNorthSlave

Sahtu : www.fb.com/GNWT-ITI-Sahtu

En français : www.fb.com/IndustrieTourismeInvestissement

Critères d'admissibilité

Accessible à tous. Suivez le MITI sur les réseaux sociaux pour connaître les dernières actualités.

Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.



Annuaire commercial

Annuaire commercial dans le secteur du tourisme (électronique ou imprimé)

Description

Toutes les entreprises touristiques ténosées peuvent voir leur nom inscrit gratuitement sur le site tnospectaculaire.com, ainsi que dans le *Guide de l'explorateur*.

Cette inscription en ligne se fait de façon interactive et les données peuvent être mises à jour au besoin. Des photos (fournies par l'exploitant) et des liens vers le site Web de l'entreprise touristique ou les pages de médias sociaux peuvent être ajoutés.

Dans les formats en ligne et imprimé, les membres sont indiqués au moyen de la lettre-symbole « M », ajoutée devant le nom de leur entreprise. Les membres de Tourisme TNO obtiennent un statut préférentiel sur le site Web et dans le *Guide de l'explorateur*.

Critères d'admissibilité

Pour bénéficier d'un statut préférentiel dans les formats en ligne et imprimé, une entreprise touristique doit être membre de Tourisme TNO. Bien que les frais d'adhésion puissent être réglés ou renouvelés en tout temps, le statut de membre expire le 31 mars, tous les ans.

Les frais d'adhésion sont fixés par Tourisme TNO.

Services d'adhésion - Tourisme TNO
867-873-5007, poste 1001
membership@spectacularnwt.com

Yuichi Takasaka/Tourisme TNO

Publicité sur Internet

Site Web tnospectaculaire

Description

Le site tnospectaculaire.com offre une plateforme inégalée pour la promotion des voyagistes et des partenaires de l'industrie touristique des TNO sur les marchés nord-américains et internationaux par le réacheminement des internautes vers des sites Web particuliers. Différents formats et emplacements d'annonces sont offerts.

Il existe différentes possibilités de publicité sur le Web :

- bandeaux publicitaires
- témoignages commandités
- présentation de forfaits
- forfaits

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

Pour en savoir plus et pour connaître les tarifs en vigueur, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la commercialisation et des partenariats de Tourisme TNO. Les publicités sont achetées pour une durée de trois mois.

Coordonnateur de la commercialisation et des partenariats - Tourisme TNO
867-873-5007, poste 1002
conferences@spectacularnwt.com

Salons et expositions

Description

Tourisme TNO participe à divers salons et expositions, en particulier au printemps. Les membres de Tourisme TNO ont la possibilité de louer un kiosque pour un prix réduit dans certains salons.

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

***Économie de 20 à 25 % lors d'une réservation auprès de Tourisme TNO**

Coordonnateur de la commercialisation et des partenariats - Tourisme TNO
867-873-5007, poste 1002
conferences@spectacularnwt.com

Hans Pfaff/Tourisme TNO

Événements et congrès

Rendez-vous Canada (RVC)

Description

RVC est le plus important salon touristique international du Canada. Il réunit des acheteurs étrangers et des vendeurs canadiens de produits touristiques au cours de rendez-vous de 12 minutes fixés à l'avance et dans le contexte d'autres activités de réseautage.

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO et inscrit au programme de l'industrie du voyage.

Cet événement s'adresse aux exploitants d'entreprises touristiques et aux voyageurs proposant un produit prêt pour l'exportation et qui sont préparés à signer des contrats avec des acheteurs (et à offrir des prix de détail nets avantageux à honorer pendant la durée d'un contrat établi).

Veuillez communiquer avec le directeur de la commercialisation pour en savoir plus.

Directeur de la commercialisation - Tourisme TNO
867-873-5007, poste 1004
marketing@spectacularnwt.com

Conférence et assemblée générale annuelle (AGA) de Tourisme TNO

Description

La conférence et l'AGA de Tourisme TNO ont lieu chaque année, en général au début du mois de novembre. Elles sont tenues à Yellowknife pendant deux années consécutives, puis dans une autre collectivité des TNO (selon les déclarations d'intérêt reçues).

L'événement vise à souligner les réussites de l'industrie, à faciliter le réseautage, à présenter des exposés sur différents sujets dans le domaine du tourisme et à discuter de l'évolution de l'industrie.

Les membres sont élus par voie électronique avant l'AGA. Pendant l'AGA, les membres discutent et se prononcent sur des questions liées à la défense d'intérêts.

La conférence dure deux à trois jours et se termine par un dîner de gala et une cérémonie de remise de prix.

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

Les tarifs pour assister à la conférence sont affichés sur le site de l'AGA. Les membres peuvent assister à l'AGA gratuitement.

Agent des communications - Tourisme TNO
867-873-5007 ext.1006
communications@spectacularnwt.com



Voyages d'information

Industrie du voyage

Description

Les voyages d'information destinés à des représentants qualifiés de l'industrie du tourisme sont coordonnés par le responsable de la commercialisation de Tourisme TNO. Ils visent à mettre en valeur les TNO. Ces voyages ont lieu tout au long de l'année.

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO et du programme de l'industrie du voyage.

L'industrie du voyage recouvre ses dépenses et perçoit des revenus en vendant des forfaits à un prix de détail aux voyageurs. Ils gardent 20 à 25 % du montant et le voyageur gagne 75 à 80 % du tarif au détail facturé à ses clients. Les voyageurs n'engagent pas de frais de publicité ou de matériel promotionnel concernant ces ventes.

Directeur de la commercialisation - Tourisme TNO
867-873-5007, poste 1004
marketing@spectacularnwt.com

Médias

Description

Ces voyages de familiarisation sont destinés à des représentants qualifiés de médias nord-américains et internationaux. Coordonnés par l'agent des communications de Tourisme TNO, ils visent à mettre en valeur les TNO et à attirer l'attention des médias sur les produits et attraits touristiques ténos.

Les voyages de familiarisation à l'intention des médias ont lieu toute l'année et s'adressent entre autres à des journalistes, des photographes et vidéographes, des équipes de télévision de partout dans le monde. La couverture médiatique peut être imprimée, radiophonique, télévisée ou en ligne.

Critères d'admissibilité

Les membres de Tourisme TNO reçoivent la priorité pour participer aux voyages d'information.

Volonté d'offrir des visites ou de l'hébergement à un tarif réduit.

Agent des communications - Tourisme TNO
867-873-5007 ext.1006
communications@spectacularnwt.com



Publicité coopérative

Programme de publicité coopérative

Description

Tourisme TNO fait de la publicité dans diverses publications, en ligne ou sur papier.

Dans la mesure du possible, Tourisme TNO propose de la publicité coopérative à ses membres.

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

Les tarifs varient selon le placement publicitaire. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le coordinateur de la commercialisation et des partenariats de tourisme TNO.

Coordonnateur de la commercialisation et des partenariats - Tourisme TNO
867-873-5007 ext.1002
marketing@spectacularnwt.com

Blogue de promotion en ligne

Description

Tourisme TNO tient à jour un blogue de promotion où figurent des publicités récentes.

Consultez le site marketing.spectacularnwt.com

Critères d'admissibilité

Aucun

Ce programme est gratuit.

Agent des communications - Tourisme TNO
867-873-5007 ext.1006
communications@spectacularnwt.com

Web et médias sociaux



J. F. Bergeron/Tourisme TNO

Promotions sur les médias sociaux

Description

Tourisme TNO utilise plusieurs plateformes de médias sociaux pour communiquer activement avec les consommateurs, ainsi que pour renforcer ses relations avec les publics ciblés. Voici les médias sociaux utilisés :

Facebook: www.facebook.com/spectacularnwt

Twitter: @SpectacularNWT @NWTfishing @NWTaurora @NWTbusiness

Instagram: Spectacularnwt

Pinterest: Spectacular NWT

YouTube: spectacularnwt

Critères d'admissibilité

Les candidats doivent être actifs sur les médias sociaux par l'entremise de Tourisme TNO. Pour partager des publications sur les médias sociaux de Tourisme TNO, utilisez le mot-clic #TNOspectaculaire et Tourisme TNO publiera le contenu s'il le considère approprié.

Tout voyageur ténos suivant et aimant la page de médias sociaux de Tourisme TNO sera aussi suivi par ce dernier qui fera la promotion de ses produits et services via ses réseaux.

Ce programme est gratuit.

Coordonnateur de commercialisation de Tourisme TNO

867-873-5007 ext.1008

marketing@spectacularnwt.com

Promotion commerciale Plateforme logistique et centre d'appels et d'information

Plateforme logistique et centre d'appels

Description

Le centre d'appels de Tourisme TNO répond aux appels et aux courriels, durant les heures d'ouverture normales, au nom de l'industrie. Les préposés du centre envoient les guides produits par Tourisme TNO aux centres d'interprétation et d'accueil des visiteurs ainsi qu'aux particuliers qui en font la demande (notamment à partir de listes de membres). Les membres peuvent également ouvrir une session sur le site pour produire des statistiques et suivre des clients éventuels.

Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

Compris dans l'adhésion

Coordonnateur du centre d'appels - Tourisme TNO
867-873-5007 ext.1009
info@spectacularnwt.com

Promotions sur le Web et les médias sociaux

Description

Tourisme TNO réalise d'intéressants articles sur les régions, les activités touristiques et les voyageurs. Ces derniers sont conviés à partager les idées d'articles, les photos et les vidéos pouvant intéresser Tourisme TNO pour ses activités promotionnelles.

Critères d'admissibilité

Les membres de Tourisme TNO sont prioritaires.

Ce programme est gratuit.

Directeur de la commercialisation - Tourisme TNO
867-873-5007 ext.1004
marketing@spectacularnwt.com



Samantha Stuart/Tourisme TNO

Remarques



Remarques

[illegible]

Veillez communiquer avec votre bureau régional du MITI :

Beaufort-Delta
867-777-7196
Tourism_BeaufortDelta@gov.nt.ca

Dehcho
867-695-7500
Tourism_Dehcho@gov.nt.ca

Slave Nord
867-767-9212
Tourism_NorthSlave@gov.nt.ca

Sahtu
867-587-7171
Tourism_Sahtu@gov.nt.ca

Slave Sud
867-872-8046
Tourism_SouthSlave@gov.nt.ca

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest